

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660**



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation
07/04/2023

Date d'affichage
20/04/2023

Objet de la délibération
Création d'un poste de conseiller municipal délégué à la politique intergénérationnelle

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Françoise COURGET donnant pouvoir à Lylian CALVAT
Claude GAULARD donnant pouvoir à Benoit VUILLEMIN
Antoinette LE BRAS donnant pouvoir à Emilio JUAREZ
Marc LECAILLE donnant pouvoir à Jérôme CUCHE
Jean-Baptiste MALIVERNAY donnant pouvoir à Karine GOMES
Charles-Emmanuel PELLETIER donnant pouvoir à Violette SEGARD
Margaux PRAOM donnant pouvoir à Nadine SAUVONNET
Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL

Absents :

Franck NICOLAS
Philippe RIGAL

Lylian CALVAT a été désigné Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique qu'en vue de nommer Mme Nadine SAUVONNET conseillère municipale déléguée à la politique intergénérationnelle, il est nécessaire de créer un poste de conseiller municipal délégué.

Vu le code général des collectivités territoriales, article L.2122-18,

Vu la délibération N°2020-05-02 du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 fixant le nombre d'adjoints pour la commune à hauteur de 6 adjoints,

Vu les arrêtés du maire 14/2020 à 20/2020 en date du 27/05/2020 donnant délégation à chacun des adjoints et conseiller municipal délégué,

Vu la délibération N°2021-10-14 du Conseil municipal en date du 21 octobre 2021 sur la suppression du 6^{ème} poste d'adjoint suite à la démission de l'adjoint,

Considérant que suite à la démission de Monsieur Christian PRAOM, le conseil municipal a décidé de réduire le nombre d'adjoints au Maire à cinq et chaque adjoint, à partir du rang auquel figurait Monsieur Christian PRAOM, sont remontés ainsi sur le rang immédiatement supérieur, dans l'ordre des adjoints,

Considérant LA NECESSITE de donner délégation à un conseiller municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire :

Par 21 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

DÉCIDE

- DE PROCÉDER au vote à main levée,
- DE FAIRE APPEL à candidature,
- DE CRÉER un poste de conseiller municipal délégué,
- DE NOMMER Madame Nadine SAUVONNET en tant que conseillère municipale déléguée.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 20/04/2023
Monsieur le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Délibération transmise à :

- Préfecture
- Trésorerie - DGFIP